

RAPPORTS 2022



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

VENDREDI 2 JUIN 2023



AGO MAISONCOMMUNE

VENDREDI 2 JUIN 2023

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	4
RAPPORT D'ACTIVITÉS	
Pôle Insertion à visée sociale et professionnelle	10
Pôle Famille	15
Pôle Jeunesse	24
VIE ASSOCIATIVE	
La Gouvernance	28
L'équipe	29
Adhésions	31
Les Temps forts	32
Les Quartiers d'été	34
Les Ateliers de rue	35
Le Café associatif	36
Le Collectif associatif	37
Quelques projets de l'année	38
RAPPORT FINANCIER	
Rapport AGECOR	41
Rapports du commissaire aux comptes	46
Budget prévisionnel	66
Résolutions AGO	67
Résolutions AGE	68

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Bonsoir à tous,

Je vais commencer cette rencontre en vous saluant toutes et tous au nom de l'Association et en vous remerciant de votre présence aux côtés de la Maison Commune à l'occasion de cette 40ème assemblée générale ordinaire.

Votre participation à cette assemblée, qu'elle témoigne de l'intérêt que vous portez aux actions de l'association Maison Commune ou de votre statut d'adhérent est très précieuse.

Je remercie particulièrement de leur présence madame la députée, Danièle Brulebois, monsieur le Maire, Jean-Yves Ravier, monsieur le Président de la communauté d'agglomération, Claude Borcard, madame la Vice-Présidente du Conseil Régional en charge de la vie associative et de la jeunesse, Sarah Persil, monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental en charge de l'éducation, de la vie associative et de la jeunesse, Cyrille Brero, mesdames et messieurs les Conseillers Départementaux, mesdames et messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux, mesdames et messieurs les Représentants de l'État.

Avant d'entrer précisément dans le vif de notre sujet d'aujourd'hui, vous ne m'en voudrez pas de suspendre un instant mon propos pour vous exprimer le plaisir personnel que j'ai, au sein du Bureau ici présent, de représenter pour la première fois le Conseil d'Administration et l'ensemble du Personnel ainsi que les bénévoles au sein de cette honorable Assemblée.

Aussi, l'exercice ne m'étant pas familier, je vous saurais gré de votre compréhension et de votre indulgence...

D'autant qu'il s'agit pour moi de succéder à une personne que vous connaissez évidemment tous très bien et qui s'est employé à mettre la barre un peu haut pour ce qui est de l'incarnation de la fonction... Il s'agit bien entendu de Stéphane Billaudel que je remercie au passage chaleureusement pour tout l'investissement qui a été le sien durant ce dernier mandat ; il serait bien évidemment le mieux à même de vous conter cette année 2022 comme il l'avait si bien fait les deux années précédentes mais, bien qu'élu Président au beau milieu de l'année, soit précisément le 30 juin 2022, protocole oblige, il m'appartient de vous relater les événements qui ont marqué cette dernière année.

J'essaierai donc de faire de mon mieux...

Pour illustrer l'année 2021, Stéphane Billaudel s'était appuyé sur trois mots : consternation (pour faire référence à la période covid), résilience (pour signaler les ressources que toute l'équipe de la Maison Commune a su mobiliser pour dépasser cette épreuve) et transition (pour l'important travail engagé de restructuration interne et l'amorce d'une nouvelle relation technique, administrative et financière avec la Municipalité de Lons-Le-Saunier). Fort heureusement, au cours de cette année 2022 nous avons bien volontiers laissé en chemin la consternation et la résilience pour laisser toute sa place à la TRANSITION qui nous occupe grandement...

Par définition, «TRANSITION» est un mot qui décrit une période durant laquelle il convient de passer d'un état à un autre. Il s'agit donc bien de cela et sur de nombreux plans en même temps, tout en consolidant les fondamentaux qui nous déterminent... Et, comme nous sommes sur des évolutions en profondeur, cette transition s'opère nécessairement dans la durée, donc, de manière progressive, en respectant les étapes de construction. C'est pourquoi certains sujets réclament parfois plusieurs mois, voire plusieurs années pour prendre toute leur dimension. Ainsi, plusieurs d'entre eux déjà évoqués sur l'exercice 2021 ont marqué l'année 2022 par leur impact sur l'organisation de la Maison Commune, comme par exemple sur la gestion des locaux :

- Le secteur « Ado » qui a bien pris ses marques dans ses 180 m2 dédiés à l'Espace Marjorie et qui, avec son équipe de professionnels poursuit jusqu'à la fin de l'année les accompagnements individuels des jeunes dans le cadre de la prévention spécialisée et surtout développe des animations collectives visant à renforcer leurs capacités d'action
- Une utilisation optimisée de l'Espace Mouillères qui s'est encore sensiblement améliorée avec le transfert du secteur linguistique et de l'auto-école. Outre un meilleur usage de l'Espace Mouillères, ces déménagements permettent de quitter une organisation atomisée sur des petits lieux satellites (au 1000, rue des gentianes et au 1,bis rue des baronnes) pour une organisation plus rationnelle et une visibilité bien meilleure de ces activités
- Le Café Associatif installé dans l'Espace Mouillères dont on peut dire aujourd'hui de celui-ci qu'il a pris un rythme de croisière très encourageant pour l'avenir. En effet, le nombre de créneaux horaires réservés par des associations partenaires ou des collectifs est déjà d'un bon niveau et augmente régulièrement...
- Plus globalement, la problématique de l'utilisation des locaux par d'autres Associations, particulièrement dans l'Espace Mouillères, reste un sujet qu'il est urgent de régler définitivement ; en effet, en dépit des réflexions qui ont été menées en amont de la rentrée de septembre 2022 et des dispositions qui en ont découlé, force est de constater que la mise en œuvre est restée balbutiante et qu'elle engendre un certain malaise pour toutes les parties concernées. Cette situation est préjudiciable à plein d'égard et pourtant, il n'y a que du bénéfice à œuvrer collectivement au profit du public. En la matière, l'expérience du Café Associatif doit nous inspirer pour aller plus loin dans les collaborations entre Associations partenaires et la Maison Commune et s'améliorer ensemble sur ce sujet en intelligence avec la Municipalité, propriétaire des locaux. Nous espérons pouvoir vous faire très prochainement des propositions en ce sens et ainsi confirmer l'Espace Mouillères comme un véritable lieu de vie...

S'agissant du Projet Associatif, conformément au processus imaginé à l'origine, l'accompagnement du DLA s'est poursuivi tout au long de l'année pour en arriver, au mois de novembre, à la phase d'enrichissement de son contenu par les salariés.

En revanche, pour plusieurs raisons, la finalisation de l'écrit définitif réclamera un délai supplémentaire et nécessitera d'être poursuivi sur le premier trimestre 2023.

Ce léger différé n'aura pas été inutile en ce sens qu'il aura permis d'aboutir à un résultat définitif de belle qualité que nous sommes aujourd'hui en mesure de vous soumettre.

Vous y retrouverez les attendus du départ et parmi ceux-là, le principe ré-affirmé d'une approche globale et systémique comme une réponse aux besoins des familles.

Quelle que soit la porte d'entrée utilisée ou choisie pour entrer en contact avec l'une des équipes de la Maison Commune, au-delà du service rendu, il doit s'agir d'une rencontre qui peut se suffire à elle-même et en rester à ce stade, mais qui peut aussi déboucher sur de nouvelles perspectives... Pour illustrer, on pourrait prendre un exemple qui s'est déjà trouvé d'un parent qui vient à la Maison Commune pour inscrire son enfant pour les vacances au centre de loisirs ou pour un soutien scolaire... au gré des échanges qui s'installent et de la relation qui s'établit avec l'animatrice ou l'intervenant spécialisé peuvent être mis en évidence d'autres besoins auxquels la Maison Commune pourrait répondre, comme une aide au permis de conduire, un appui dans les démarches administratives, une mise en relation avec le professionnel ad-hoc d'une structure partenaire, un accompagnement dans sa recherche d'emploi ou simplement l'envie de rencontrer d'autres personnes dans les ateliers santé/bien-être... Le chemin qui se dessinera au final sera évidemment toujours celui que la personne décidera pour elle-même, la seule obligation qui nous est impartie consiste dans le fait de rendre possible les passerelles qui pourraient être utiles...

Il nous faut nous arrêter maintenant sur un évènement marquant, s'il en est, de l'année 2022.

Je veux évidemment parler de la Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2023-2025 qui redéfinit les liens et les nouvelles modalités de coopération entre la ville de Lons-Le-Saunier et la Maison Commune.

Ceux d'entre vous qui étaient présents à la dernière Assemblée Générale du 17 juin 2022 ont été témoins du premier acte officiel relatif à cette convention, puisque ce jour-là, le Maire et le Président ont signé le Protocole d'Accord fondateur.

Sur la base de ce Protocole, les travaux ont pu se dérouler durant le second semestre pour aboutir en décembre à la signature de la convention pluriannuelle.

L'objectif principal de cette nouvelle convention vise à renforcer l'autonomie de l'Association ; il n'est évidemment pas question de mettre de la distance entre la ville et l'association, les relations restent étroites mais doivent respecter les prérogatives de chacun. Ce nouveau cadre donnera lieu à un dialogue de gestion d'une autre nature, plus impliquant sans doute pour chacune des deux parties. C'est en quelque sorte un apprentissage, un cheminement à faire ensemble à partir de nouveaux outils et sans doute de nouvelles postures à prendre... en un mot : une **TRANSITION** à réaliser !

Avant de conclure ce rapport moral et sans faire à la place de ceux qui vont maintenant vous présenter le rapport d'activités dans le détail, je voulais juste signaler la mise en place des ateliers de rue qui commencent à prendre une belle envergure, la mise en route de la bibliothèque en partenariat avec la Médiathèque, le retour des quartiers d'été qui ont pu se tenir normalement et qui ont mobilisé sur les quartiers Marjorie et Mouillères rien moins que 35 partenaires pour offrir des activités ludiques très diverses avec, en préparation, une nouvelle édition qui sera proposée pour l'été prochain...

Je veux remercier tous ceux qui ont œuvré pour faire que cette année 2022 se déroule au mieux ; ce sont bien sûr les personnels de la Maison Commune, qui, pour certains d'entre eux, en dépit de questionnements légitimes sur l'évolution de leur statut sont restés mobilisés au service des adhérents, les bénévoles qui pour beaucoup sont fidèles et surtout dévoués et toujours prêts à accueillir dans leur rang tous ceux qui ont la fibre sociale et qui seraient impatients de l'exprimer..., les adhérents qui ont retrouvé le chemin de la Maison Commune après la « parenthèse Covid », les élus et les techniciens de la ville qui s'emploient et investissent de leur temps avec nous pour faire que cette étape de Transition fructifie et consolide l'action de la Maison Commune, les Associations adhérentes et les partenaires dont les collaborations sont précieuses au service des habitants, les financeurs sans lesquels nous ne pourrions agir et qui nous font confiance, enfin, le Conseil d'Administration, le Bureau qui veillent à la bonne exécution, au respect des valeurs de l'Association et qui font tout pour que l'AMC soit la Maison de tout le monde et la propriété de personne.

Je conclurai sur un remerciement particulier à l'adresse d'Emilie Oudot, qui, comme chacun le sait, a assuré la direction de l'AMC pendant plus de 3 ans et qui a fait un choix de vie professionnel et personnel qui l'installera sur un poste à responsabilité dans une collectivité d'une région limitrophe et nous lui souhaitons sincèrement le meilleur dans cette nouvelle étape... Merci Emilie pour ton action au sein de la Maison Commune.

Alexis Drugeon assurera l'intérim de la fonction de Directeur jusqu'à l'arrivée du nouveau titulaire qui interviendra le 1er septembre prochain...

Merci de votre attention



MARC FILLOTI

President de l'Association



RAPPORT D'ACTIVITÉS



FORMATIONS LINGUISTIQUES

L'année 2022 nous a confirmé et renforcé dans l'idée de la nécessité de ces actions d'apprentissage de la langue française tant sur le quartier de la Marjorie/Mouillères que sur Saint Amour. Nous avons continué de proposer un accompagnement plus global sur le bassin du pays lédonien selon les demandes et à être complémentaire à l'OFII.

110 personnes étaient inscrites dans les Ateliers Socio-linguistiques et 48 en atelier d'alphabétisation. Nous constatons que les bénéficiaires de nos ateliers sont demandeurs d'un suivi plus personnalisé couvrant des domaines où le besoin est réel. En complément de l'apprentissage de la langue française nous apportons donc un soutien à l'insertion professionnelle par le biais d'une formation linguistique à visée professionnelle. Cette formation permet de travailler sur le projet professionnel des personnes nouvellement arrivées sur le territoire français.

La formation linguistique à visée professionnelle - FLVP compte 23 apprenants sur l'année 2022. En complément et afin de favoriser l'accès à la mobilité, nous proposons la formation ALPHACODE, indispensable à l'entrée à une formation au code de la route.

La formation ALPHACODE compte 20 apprenants sur l'année 2022.

Passage des examens DELF (A1 ET B2) en 2022 : Nous avons mis en place 2 cycles de préparation de 40h pour accompagner les apprenants à Pontarlier, lieu de passage de l'examen.

33 personnes inscrites dont 12 primo arrivants - Ils ont connu 100% de réussite aux examens.

Public : + de 18 ans / 170 apprenants sur l'année / 160h de cours sur l'année

Partenaires/Financeurs : Préfecture du Jura / Ville de Lons le Saunier / ECLA / Politique de la Ville



ÉCRIVAIN PUBLIC

L'écrivain public, dans un premier temps accueille et informe puis ensuite oriente vers les interlocuteurs et/ou services adaptés ou directement la médiatrice sociale.

Le nombre de situations "particulières" augmente tout comme le nombre de rendez-vous dont l'objet est la compréhension fine de situations complexes qu'il faut ensuite expliciter sous forme de lettres. Ainsi, une seule personne peut avoir jusqu'à dix dossiers différents à traiter soit simultanément soit étape par étape, au rythme parfois des lenteurs administratives qui peuvent s'étendre sur plusieurs années, notamment en droit des étrangers. Il faut aussi composer avec des personnes n'ayant qu'une faible compréhension ou maîtrise de la langue française.

La combinaison la plus chronophage est lorsque les difficultés sont cumulées : barrière de la langue, manque d'autonomie, dossiers multiples et précarité.

En résumé, la fréquentation de la mission d'écrivain public est aussi un baromètre révélateur du climat social.

Public : + de 18 ans / 450 rendez-vous sur l'année

Partenaires/Financeurs : Ville de Lons le Saunier / Politique de la Ville



RÉSEAU DE PARRAINAGE

L'objectif du réseau de parrainage est d'accompagner les demandeurs d'emploi et personnes en recherche de formation en s'appuyant sur des bénévoles : Les parrains et marraines.

En 2022, le réseau de parrainage pour l'emploi compte 7 bénévoles.

Les membres bénévoles du réseau se sont réunis 10 fois dans l'année. Dans le but de renforcer cette action, le réseau de parrainage recherche de nouveaux bénévoles engagés.

Le réseau de parrainage pour l'emploi de la Maison commune intervient sur le bassin lédonien. Il est très actif notamment auprès des habitants du QPV Marjorie/Mouillères.

Les plus-values du parrainage pour les demandeurs d'emploi sont nombreuses. En effet, grâce au suivi personnalisé des parrains, marraines et de l'animatrice, les filleuls bénéficient d'un soutien moral, reprennent confiance en eux par la valorisation de leur parcours, de leurs compétences et se trouvent alors dans une meilleure dynamique pour affronter le marché du travail.

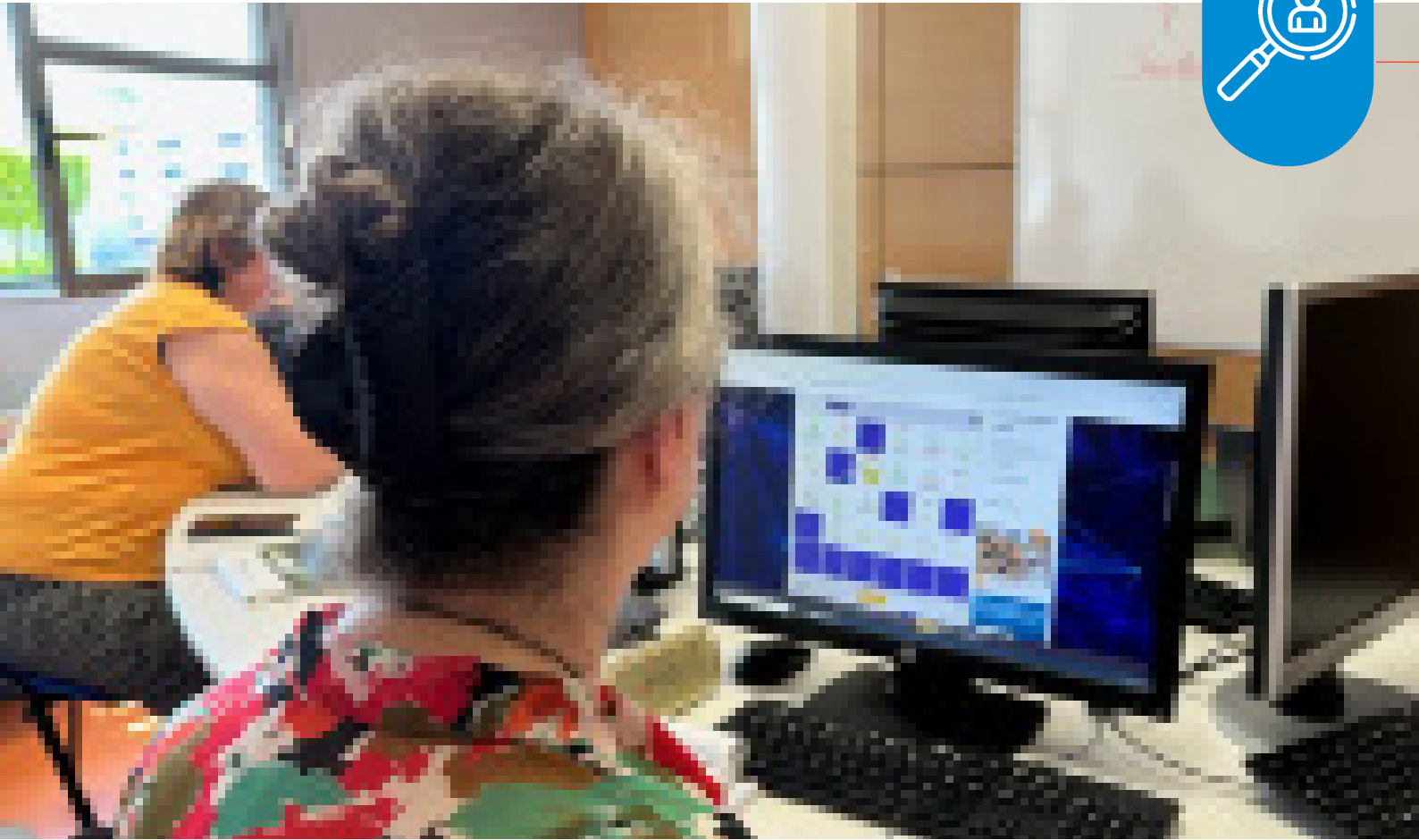
L'accompagnement se fait également sur le volet extraprofessionnel, les démarches qui peuvent freiner l'insertion professionnelle sont également prises en compte et traitées dans la mesure du possible.

En 2022, 47 personnes ont été accompagnées dont 33 sont résidants du QPV Marjorie-Mouillères et 34 filleuls ont trouvé une issue positive grâce au réseau de parrainage.

Public : + de 18 ans / 47 bénéficiaires sur l'année

Partenaires/Financeurs : Région Bourgogne Franche Comté / Ville de Lons le Saunier / ECLA /

Dreets



ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

Le fonctionnement de l'action numérique fut complètement bouleversé en milieu d'année 2022 par l'arrivée de l'espace *France Service*, au 1000 rue des Gentianes, porté par le CCAS. Ainsi une très grande majorité de nos actions d'aide aux démarches dématérialisées sont maintenant effectuées par ce service. Dès lors, nous prenons le relais uniquement pour les démarches qui ne sont pas effectuées par *France Service*.

Nous avons continué à faire fonctionner les ateliers numériques (cours sur PC et tablettes) et nous avons conservé notre salle informatique en accès libre. 2 salles ont été mises à disposition en libre accès, permettant ainsi, même aux personnes les plus isolées, d'avoir un accès sans contrainte aux postes informatiques et à internet. Tous les postes étant reliés à internet, l'accès aux services en ligne tel que les usages numériques et les démarches administratives ont pu être mis en place avec l'aide et l'accompagnement de salariés sur les usages informatiques.

Notre volonté au-delà de l'accompagnement est de rendre les personnes les plus autonomes possible. C'est pourquoi nous animons des ateliers numériques pour tout niveaux sur PC et tablettes.

Les publics concernés par ces actions sont, pour la très large majorité, en situation de précarité face au numérique (parents, enfants, personnes âgées, primo-arrivants). Nos actions visent à rompre avec l'isolement et à atténuer la fracture numérique.

Public : tous public / 50 personnes inscrits aux ateliers numériques

Partenaires/Financeurs : Ville de Lons le Saunier / Politique de la Ville / ECLA / Région

Bourgogne Franche-Comté



AUTO-ÉCOLE ASSOCIATIVE

En 2022, arrivée d'une nouvelle monitrice Aurore, en février pour remplacer Angélique, partie poursuivre son chemin professionnel en ouvrant sa propre auto-école.

14 cours hebdomadaires de préformation au code ont été proposés, soient 366 heures de préformation.

Des cours de français orientés sur le vocabulaire du code la route (Alphacode) ont été mis en place avec les compétence de Muriel l'une de nos formatrice FLE : 3 créneaux de 1h30 par semaine.

Le nombre d'inscription à la préformation au code de la route reste très important : 112 inscrits. Ce chiffre peut s'expliquer par une bonne information concernant l'existence de la préformation au code de la route, l'utilisation d'outils de communication plus efficaces entre les référents et les formateurs.

22 personnes ont été positionnées sur le dispositif associatif.

- Préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) : 20 élèves favorables
- Préparation à l'épreuve pratique du permis de conduire : 7 élèves favorables
- Redirigés en auto-école de droit commun : 4 sur véhicule possédant une boîte automatique et 2 ont obtenus leur permis B en auto-école de droit commun.

Public : + 18 ans/ 112 inscrits/ 660 heures de cours de code par an.

Partenaires/Financeurs : politique de la ville/Conseil Départemental/ ECLA/ Ville de Lons Le Saunier



LAEP

L'objectif du LAEP, Lieu d'Accueil Enfants Parents est de développer une offre territoriale diversifiée et mieux structurée pour réduire les inégalités d'accès pour les parents.

Le LAEP doit permettre d'accompagner au développement de la créativité de l'enfant, son rapport à lui-même, aux autres et au monde. De préparer l'enfant à la séparation avec ses parents, de favoriser les échanges, les expériences entre adultes, mais aussi de prévenir ou rompre l'isolement (Géographique, intergénérationnel ou culturel) et favoriser le lien social.

Et enfin de favoriser, conforter, stimuler la relation entre les enfants et les parents.

Nous avons noté une fréquentation particulièrement forte du LAEP avec un nombre de familles accru et des échanges d'expériences dans le respect de la confidentialité.

10 accueillantes se sont investies sur le LAEP les mercredis et vendredis matin de 8h30 à 11h30 puis à partir de septembre les mardis matins et les vendredis matins.

Public : 64 enfants de 3 mois à 6 ans et 56 parents / 66 séances soit 198 heures sur l'année

Partenaires/Financeurs : Ville de Lons le Saunier / CAF / PMI / Cabinets de sage-femme /

Réseau Périnatalité de Franche-Comté / Maternité CH Lons-le-Saunier / Structures petites enfances



LA CAUSERIE

L'objectif de la Causerie est de partager des expériences de vie quotidienne de la famille entre parents afin de développer des habiletés permettant d'améliorer le climat familial.

Le groupe de paroles de parents « La Causerie » s'est déroulée le mardi de 9h à 12h, hors vacances scolaires, en alternance un mardi sur deux à l'Espace Mouillères/Espace Marjorie.

Ce temps de rencontre est animée par une CESF.

Il est aussi l'occasion d'émergence d'idées qui se concrétisent comme la fabrication de goûters au four à pain par des mamans de septembre à novembre.

Public : 17 parents réguliers sur l'année / 29 temps de rencontre

Partenaires/Financeurs : Ville de Lons le Saunier / CAF / ALSH / CLAS / ABRAPA /Maison des Solidarités



SORTIES ET SÉJOUR FAMILLES

L'objectif des sorties et du séjour familles est de proposer en concertation avec les familles des sorties collectives entre parents et parents- enfants, pour construire avec eux les bases fondamentales à l'exercice de leurs rôles parentaux et favoriser des relations intrafamiliales favorable au développement de l'enfant et au bien-être au sein des familles et dans leur environnement de vie.

Les sorties et séjours réalisés sur l'année :

1 sortie Neige à Morbier le 5 février 2022

2 sorties théâtre/film les 18 et 19 mars 2022 dans le cadre due Festival de l'Aventure

1 sortie au Safari de Peaugres 21 mai 2022

1 sortie Visite du château d'Arlay et étang de Sergenaux le 24 septembre 2022

1 séjour à Sète en juillet 2022

Ainsi que 6 sorties aux marchés d'Oyonnax et de Vaux en Velin

Public : 26 parents et 36 enfants de 5 à 14 ans / 5 sorties découverte / 6 sorties aux marchés / 1 séjour

Partenaires/Financeurs : Ville de Lons le Saunier / CAF / ECLA / DRAC / DREET / ANCV / CPIE



LES MERCREDIS EN FAMILLE

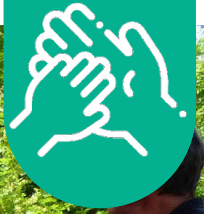
L'objectif des mercredis en famille est de permettre aux familles dont les enfants ne sont pas inscrits en ALSH ou autres activités de pouvoir partager un temps d'activité gratuite entre parents et enfants le mercredi après-midi.

Tisser du lien entre parents et enfants et favoriser l'accès aux activités parents-enfants existant sur Lons-le-Saunier.

Activités proposées : jardinage, sortie découverte de la forêt dans le cadre du Festival Les Rendez-vous de l'Aventure, balades en forêt, sport, cuisine...

Public : 10 mercredis sur l'année / 15 parents et 22 enfants de 3 à 12 ans

Partenaires/Financeurs : Ville de Lons le Saunier / CAF/ La Fabrique de l'aventure / ARS



ATELIERS SANTÉ BIEN-ÊTRE

L'objectif des Ateliers santé bien-être est de proposer un ensemble d'ateliers variés sur des thèmes différents afin d'offrir un panel assez large pour que chacun puisse y trouver sa place.

Les arts plastiques : 2h les lundis

La sophrologie : 1h les lundis

Le jardin partagé : les mercredis après-midi

Les ateliers cuisine : les jeudis matin

Les balades et découvertes : les vendredis après-midi

Public : de 18 à 90 ans / 73 personnes accueillies sur l'année

Partenaires/Financeurs : Ville de Lons le Saunier / CCAS / MDS / APEI / JNE / Médiathèque /

Mission locale / Pôle Emploi / Passerelle 39 ...

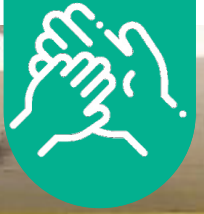


PRÉVENTION SANTÉ

En 2022, la prévention santé s'est articulée autour des compétences psychosociales. Cet atelier s'articule autour des 10 compétences qui permettent aux personnes d'avoir davantage de facilité à penser à soi, à se mettre en mouvement, à s'organiser/à planifier, à entreprendre des démarches (gérer ses émotions, aborder la communication bienveillante dans la sphère familiale, amicale...)

Public : de 25 à 64 ans / Groupe de 9 personnes / 30h d'ateliers sur un trimestre

Partenaires/Financeurs : Ville de Lons le Saunier / Assurance Maladie / ARS / FSE / Conseil Départemental / IREPS



ATELIER SANTÉ SPORT ET SPORT AU FÉMININ

Les ateliers santé sport ont pour objectif de préserver la santé et développer l'accès à la pratique d'une activité physique adaptée chez les seniors et les publics en situation de précarité. Ces ateliers permettent aussi de mobiliser les jeunes des quartiers Marjorie-Mouillères à travers la participation à des rencontres sur et en dehors du QPV.

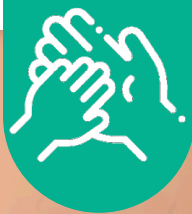
Nombre d'heures d'ouverture : 28h par semaine soit 1288h par an, de septembre 2021 à août 2022.

Nombre de participants : 11 inscrits à la salle de sport, 35 jeunes inscrits sur événement UFOSTREET

Les ateliers Sport au féminin, sont des cours de sport réservé exclusivement au public féminin, ils ont pour but de favoriser l'accès à une activité physique régulière à un public féminin qui présente plusieurs freins, qu'ils soient culturels, religieux ou psychosociaux.

Public : féminin exclusivement / 18 inscrites en 2022 de 31 à 67 ans.

Nombre d'heures d'ouverture : 32 séances d'une heure soit 32h (hors vacances scolaires)



ATELIERS CUISINE

Les ateliers cuisine ont lieu tous les jeudis de 9h à 14h dans les cuisines de l'Espace Mouillères. L'objectif est de permettre aux participants souvent isolés, en rupture sociale et familiale, de s'inscrire dans un projet collectif, convivial et respectueux (socialisation, confiance en soi, lien social...) tout en abordant l'équilibre alimentaire et l'hygiène de vie.

Un façon de découvrir ensemble des recettes, des astuces pour cuisiner pour soi et pour les autres.

Les créations de l'atelier sont dégustées le midi avec les participants dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Public : de 25 à 87 ans / 24 participants réguliers sur l'année / 280h d'atelier sur l'année

Partenaires/Financiers : Ville de Lons le Saunier / Assurance Maladie / ARS / FSE / Conseil Départemental



K'FÉE DES SENIORS

Le K'fée des seniors est ouvert tous les vendredis après midi au foyer bar de l'Espace Mouillères. L'objectif est de permettre aux personnes âgées en situation de solitude ou d'isolement de rencontrer d'autres personnes et de créer du lien dans un cadre convivial. Donner une place centrale aux seniors dans le choix des ateliers qui s'inscrit dans cet espace..

Public : de 62 à 87 ans / 15 participants réguliers / 105 h d'ouverture sur l'année

Partenaires/Financeurs : Ville de Lons le Saunier / CCAS / CFPPA / GIE IMPA



ACCUEIL DE LOISIRS

L'équipe pédagogique de la Maison Commune propose un accueil adapté aux besoins des familles, ouvert à la journée, à la demi-journée, avec ou sans repas. Une équipe d'animateurs qualifiés encadre des activités variées, des jeux, des sorties en plein air, des sorties culturelles...

Accueil de Loisirs périscolaire.

L'objectif est d'offrir aux familles un lieu d'accueil de proximité pour les enfants après l'école, de proposer aux enfants des temps de loisirs et d'ouverture culturelle ainsi que des temps éducatifs complémentaires à l'école. Un lieu pour découvrir le monde, expérimenter, partager ses idées et construire son identité. Pour que chaque enfant puisse s'épanouir et avancer étape par étape, à son rythme et selon ses besoins.

Accueil de Loisirs extrascolaire.

L'objectif est d'offrir aux familles un lieu d'accueil de proximité pendant les vacances scolaires – Proposer des temps de loisirs et d'ouverture culturelle – Proposer des temps collectifs favorisant l'expression et la découverte.

Public Périscolaire : 30 enfants par jour en moyenne de 3 à 6 ans + 10 enfants en moyenne de 6 à 11 ans (depuis septembre)

4 soirs par semaine de 16h30 à 19h00 (Pedibus + périscolaire)

Public Extrascolaire : 60 enfants par jour en moyenne de 3 à 11 ans

Partenaires/Financeurs : Ville de Lons le Saunier / CAF / ECLA / État FR



CLAS

L'objectif du CLAS est de réduire les inégalités face à la l'école en proposant un accompagnement à la scolarité aux enfants, jeunes et leur famille.

Pour cela la Maison Commune a proposé durant les temps d'accueil : une aide pour les devoirs axée sur la méthodologie et surtout des ateliers pédagogiques pour « apprendre autrement » ou projets. (Vache qui rit, CPIE, UFOLEP)

En plus des rencontres formelles et informelles avec les familles, chaque soir les parents ont eu la possibilité, après adhésion au projet, de participer à des ateliers parents/enfants sur les devoirs, accompagnés du coordinateur du dispositif permettant de reprendre une place prépondérante dans la scolarité mais surtout dans le lien avec leur enfant.

Chaque vacances, des projets ont été menés avec les collégiens permettant de mobiliser et donner du sens à des savoirs scolaires.

Le CLAS a touché des enfants et jeunes scolarisés dans les écoles de la ville de Lons le Saunier : François Rollet, Jacques Prévert, Jean-Jacques Rousseau, Paul-Émile Victor, Collège Saint Exupéry et Lycée Jean Michel .

Public : 140 enfants touchés sur l'année et environs 45 enfants par soir de 6 à 17 ans / 2 ou 3 séances de 2h par semaine / 5 familles mobilisés en 2022 sur l'atelier parents/enfants

Partenaires/Financeurs : Ville de Lons le Saunier / CAF / ECLA / Etat FR



SECTEUR JEUNES

L'objectif est de proposer des activités éducatives, de découvertes et de loisirs aux adolescents du quartier. De favoriser l'expression et l'engagement des jeunes à travers des projets construits avec eux.

De les accompagner individuellement et collectivement dans leur insertion sociale et professionnelle à travers des actions de prévention éducative.

De janvier à aout : moyenne de 12 adolescents de 12 à 15 ans par jour les mercredis et les vacances scolaires. 50 jeunes de 16 à 25 ans ayant fait l'objet d'un accompagnement individuel dans la cadre de la mission de prévention.

Depuis septembre 15h par semaine d'accueil libre et inconditionnel réunissant une moyenne de 12 adolescents de 12 à 25 ans.

Des soirées thématiques organisées 2 fois par mois le vendredi soir jusqu'à 23h réunissant 2 à 30 jeunes de 12 à 25 ans.

Des activités le mercredi, pendant les vacances scolaires et un samedi par mois réunissant en moyenne 15 adolescents de 12 à 18 ans par jour.

Public : 10 projets de sorties et d'activités par an organisés par et pour les jeunes de 15 à 25 ans.

Partenaires/Financeurs : Ville de Lons le Saunier / CAF/ ECLA / Etat FR



VIE ASSOCIATIVE



LA GOUVERNANCE

LE BUREAU

Marc FILOTTI : Président
Aziza RELID : Vice-Présidente
Stéphane BILLAUDEL : Secrétaire
Jean-Louis MUSILLON : Trésorier
Jean KEMPF : Trésorier adjoint

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège des membres de droits

Ville de Lons : Jeanne BOTTAGISI - Conseillère municipale
Ville de Lons : Émilie GOUGEON - Adjointe à la culture
Représentant de la CAF du Jura : Patrick GERLAND

Collège des personnes associées

Marc FILOTTI - Président
Phoupha CIUS
Hassiba CABANAS
Jean-Philippe THIRIET

Collège des usagers

Personne morales :
Association ALONSENFOLK
Association LA FOURMILLERE
Association LE CLUB DES AINES
Association LES SEÑORS LEDONIENS
Association SOS RACISME représentée par Aziza RELID - Vice-Présidente
Confédération Syndicale Des Familles

Personne physiques :
Stéphane BILLAUDEL : Secrétaire
Jean-Louis MUSILLON : Trésorier
Jean KEMPF : Trésorier adjoint

Collège des jeunes

Adel BOUAOUIA
Nazim CHABANE

L'ÉQUIPE



Émilie OUDOT - Directrice

Alexis DRUGEON - Directeur Adjoint

PÔLE INSERTION À VISÉE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Alexis DRUGEON : Responsable du pôle

Laurent DULAC : Écrivain public

Magali BREGAND : Réseau de parrainage

Lucie KHETTAL : Formatrice en Langue française

Muriel DRENOU : Formatrice en Langue française

Aurore GAUTHERON : Monitrice d'auto-école

Nathan FAIVRE : Médiateur numérique

PÔLE FAMILLE

Sonia ESPINOZA: Responsable du pôle

Laetitia FOYET : Conseillère en Economie Sociale et Familiale - Prévention Santé/Seniors

Samira TAFRAOUT : Médiatrice sociale

Magali BREGAND : Educatrice spécialisée - Ateliers Santé bien-être

Anne MORILLAS : Médiatrice social - Lien avec les associations et autres actions de médiation

Erwan RENGAME : Animateur sportif sur les ateliers santé sport

Sonia ESPINOZA : Conseillère en Economie Sociale Familiale - Soutien à la Parentalité - Lien avec les associations

Lamia TABICH : Animatrice CESF

PÔLE JEUNESSE

François FOREST : Responsable du pôle

Anaïs SECRETANT : Directrice de l'accueil de loisirs

Elodie CATALA : Directrice adjointe de l'accueil de loisirs

José FERNANDEZ : Responsable du CLAS

Animateurs.rices 3-10 ans en 2022 : Clara MOREL, Léa ALLIGIER, Chafika MALIDE, Romane

SANTUS, Romane FAUCOGNEY, Isaac ALI M'MADI, Inès ZIAT, Alice FONTAINE, Marie WAGNER,

Valérie CANINO, Myriam VINOT, Océane OBERHAUSER

Equipe secteur jeunes en 2022 : Mickaël GASCUELLE animateur, Stéphane VUILLOT et Hassan ALI , médiateurs sociaux et Manon MEURGEY, éducatrice spécialisée.

PÔLE ADMINISTRATIF

Lahouaria CHOUIKI : Administration

Isabelle MARCHAND : Administration

Séverine GOMER ROMIO : Animatrice d'accueil (jusqu'à juin 2022)

Laurence VUILLET : Animatrice d'accueil

Pascaline FIXOT : Communication

Nisrine FEJJAR : Administration

RECRUTEMENTS EN 2022

Aurore GAUTHERON (monitrice auto-école) : 14 février 2022

Tiffany GRUS (animatrice d'accueil) : 2 juin 2022

Lamia TABICH (apprentie CESF) : 1 septembre 2022

Laurence VUILLET (animatrice d'accueil) : 1 août 2022

DÉPARTS EN 2022

Séverine GOMER ROMIO (animatrice d'accueil) : 19 août 2022

Samira TAFRAOUT (médiatrice sociale) : 31 août 2022

Hassan ALI SAYED SALEM (médiateur social) : 30 novembre 2022

Laurent DULAC (écrivain public) : 20 décembre 2022

Emilie HERNANDEZ (médiatrice numérique) : 30 avril 2022

Tiffany GRUS (animatrice d'accueil) : 31 juillet 2022



FORMATION DU PERSONNEL

SECRETANT Anaïs : CAFDES

Du 13/09/2021 au 14/11/2023

VUILLOT Stéphane : Accompagnement Educatif et Social

Du 18/10/2021 au 14/10/2022

GASCUELLE Mickael : BAFA Approfondissement CEMEA

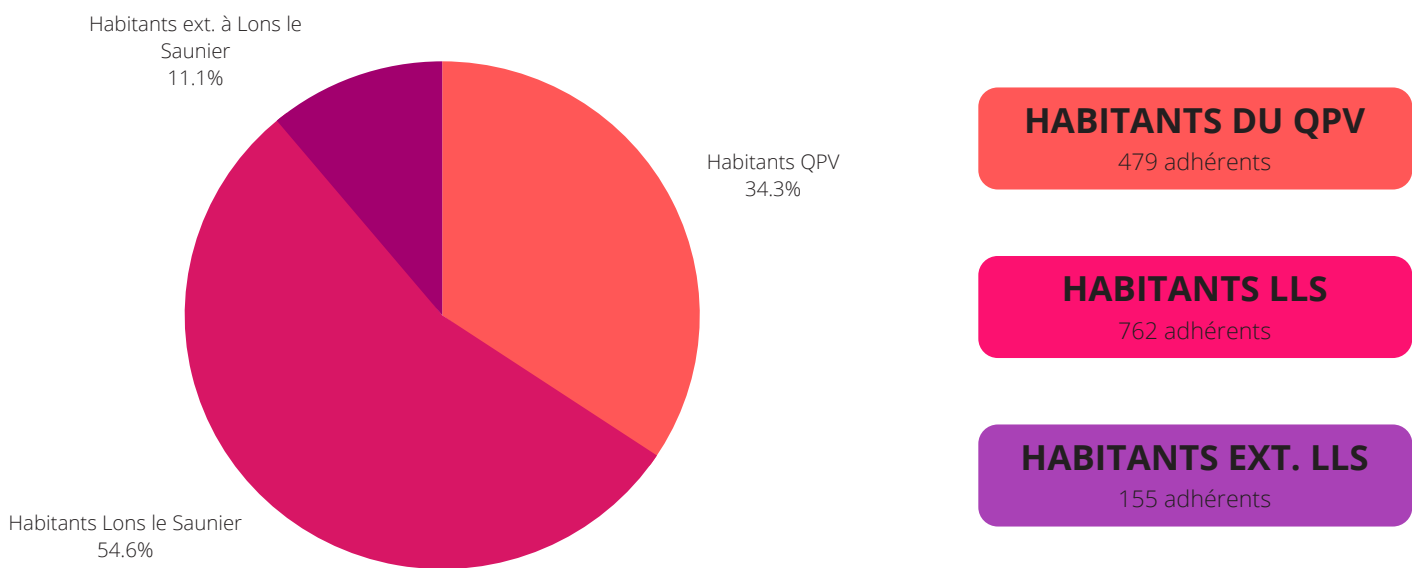
Du 07/06/2022 au 12/06/2022

ADHÉSIONS



973 ADHÉSIONS EN 2022

+ 58 ASSOCIATIONS ADHÉRENTES



LOCATIONS DE SALLES

57 LOCATIONS DE SALLE PONCTUELLE PAR DES ASSOICATIONS

8 LOCATIONS DE SALLE PONCTUELLE PAR DES PARTENAIRES

7 LOCATIONS DE SALLE PONCTUELLE PAR DES PARTICULIERS

23 LOCATIONS DE SALLES À L'ANNÉE (HORS CAFÉ ASSO)



LES TEMPS FORTS



CARNAVAL

Cette année, la Maison Commune à fait appel au Collectif Projet D pour construire le géant du défilé.

5 samedis d'ouverture ont permis de confectionner le géant de carnaval avec une moyenne de 25 personnes à chaque séance.

10 bénévoles ont participé à l'encadrement des ateliers.

200 personnes ont participé au défilé de carnaval

qui à eu le lieu le samedi 25 mars 2022. Cette année le défilé sortait du parcours habituel pour partir de l'Esplanade et arrivé jusqu'à la Place de Verdun au centre-ville de Lons le Saunier.

FÊTE DU PAIN

Fête incontournable du quartier, la Fête du pain est revenue en 2022 après deux ans d'absence en raison de la crise sanitaire.

Cette année, la Fête du Pain s'est déroulée le 11 juin 2022, et à mobilisé une dizaine d'associations, notamment : Association Culturelle Maghrébine Es Salaam, Association Culturelle Franco-Turque, Amicale des Iles, Confédération Syndicale des Familles, Association Solidaire des Señores Lédoniens, Secours Populaire et la Maison Commune.

21 habitantes bénévoles pour la confection de pains et spécialités marocaines et algériennes.

Animations : initiation à l'escrime par le Cercle d'Escrime Lédonien, Cardio-Boxe avec le Ring Athlétique Club, atelier photographie avec Chloé Aliénor, pêche à la ligne, maquillage, atelier dessin/activités autour du pain, atelier enfants confection de petits pains avec Nefyssa.





LES TEMPS FORTS

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

La Fête de fin d'année c'est aussi la fête qui marque le début de l'été !

C'est l'équipe pédagogique de l'ALSH et du CLAS qui organise cet événement à la fois convivial, festif et familial pour les parents et enfants fréquentant la Maison Commune mais aussi les habitants des quartiers Marjorie et Mouillères.

Une grande tombola a été organisée par les équipes, et tous ont participé à la confection et la vente de sandwiches et gâteaux.

Une soirée qui a rassemblé **plus de 400 visiteurs** du quartier et de l'agglomération !



MARCHÉ FESTIF

Le marché festif à eu lieu le samedi 3 décembre 2022 à l'Espace Marjorie.

Un événement festif mêlant marché artisanal et animation tout au long de journée qui a enchanté petits et grands.

Le marché à réuni **une trentaine d'exposants**, artisans et stands de restauration et à accueilli **plus de 350 visiteurs sur la journée**.

C'est le Collectif Art'monie qui a animé la journée avec des déambulations de proximité sur échasses, mais nous avons aussi pu compter sur les associations du quartiers pour mettre l'ambiance ainsi que la performance musicale de Philippe, chanteur en langue des signes.





LES QUARTIERS D'ÉTÉ #3 ÉDITION

L'opération Quartier d'été #3 s'est déroulée du 7 juillet au 26 août 2022.

La programmation s'est organisée autour de 3 lieux de rencontre chaque semaine :

- les mardis de 15h à 18h : ateliers participatifs sur la Place Victor Hugo (Le Saphir)
- les jeudis de 15h à 18h : ateliers participatifs sur la Place située en face de l'École Prévert
- les vendredis de 14h à 23h : ateliers et jeux gonflables suivis d'un temps festif sur l'esplanade
- + les samedis : 3 sorties accompagnées au lac, 2 sorties découvertes en forêt, 1 sortie exposition Sacrée Science au musée, un temps spectacle avec Vélo qui rit, et la Fête des îles.

Activités : découverte nature, bricolage, pyrogravure solaire, football, histoires contées, structures gonflables, escrime, yoga, ateliers dessin de carte sensible, boxe, relaxation, ateliers radio, ateliers mangas, ateliers poterie, basket, lecture, ateliers philosophie, peinture, sophrologie, jardinage, karaoké et scènes ouvertes.

Structures participantes / Associations / Bénévoles : Père Baltaza, Jura Nature Environnement, Mike Anim, Association Jeunes Marjorie, Cercle d'escrime Lédonien, DJ Sébastien, Ring athlétique lédonien, Ecole de cirque Passe Muraille, Peuples Solidaires, UFOLEP, ALL, Vélo qui rit, Association Culturelle Franco-Turque, Mission Locale, Ludothèque, Échiquier Lédonien, Amicale des îles, Annabelle Colin, Lucie Bon, Chloé Alienor, Happy panda, Thiéphaïne, Niwan création, Heliobil, Art'monie, Théâtre de la petite Montagne, Cirque Pépin, Coralie Ruga, Médiathèque, Zig'anim.

Financeurs : Ville de Lons le Saunier / État FR



LES ATELIERS DE RUE

Les ateliers de rue ont commencé le 17 mars 2022, tous les jeudis de 16h à 19h sur la place située en face de l'école Jacques Prévert sur le quartier des Mouillères. L'équipe de l'atelier de rue est composée d'un responsable Pôle Jeunesse, 3 médiateurs sociaux, 1 CESF.

Objectifs :

- Agir sur l'autonomie des personnes et prévenir ainsi les situations d'exclusion
- Expérimenter de nouveaux modes d'actions et de coopérations favorisant un investissement social pérenne
- Développer la participation des habitants de la Marjorie et des Mouillères afin de favoriser leur implication dans la vie du quartier
- Rentrer en contact les habitants qui ne fréquentent pas le centre social et sont éloignés des services, associations, en s'appuyant sur une démarche d'aller au plus près de leur lieu d'habitation.

Lors de la période hivernale, repli dans les locaux de l'espace Mouillères avec organisation de navette de transport.

Nombre d'ateliers en 2022 : 39

Public : moyenne de 25 à 35 parents, enfants et grands-parents (dont les 3/4 sont des enfants de 2 à 10 ans)
Partenaires/Financeurs : Ville de Lons le Saunier



LE CAFÉ ASSOCIATIF

Le Café Associatif a ouvert ses portes en janvier 2022. Il est géré par un Comité de pilotage composé d'associations, d'habitants, de représentants de la Maison Commune qui a travaillé à l'élaboration d'une charte et qui accueille les demandes d'utilisation concernant le lieu et la programmation.

La coordination est assurée par une médiatrice sociale qui a su mobiliser un petit groupe d'habitants qui ouvre le café associatif une fois par semaine le mardi après-midi à la Maison Commune-Espace Mouillères.

Lors des temps d'animation sont proposés : ateliers, jeux, concerts, assemblées, karaoké, lectures, rencontres...

Les associations proposant l'activité s'engagent à tenir la partie café moyennant une participation obligatoire modique de leur choix.

Public : ouvert à tous / entrée gratuite

Partenaires/Financeurs : Ville de Lons le Saunier



LE COLLECTIF ASSOCIATIF

Le Collectif associatif a pour but de renforcer l'attractivité des quartiers de la Marjorie et des Mouillères afin de continuer à mieux les insérer dans l'agglomération. De recenser et évaluer les besoins des habitants des quartiers Marjorie-Mouillères et de favoriser la communication sur les services existants, mais aussi de constituer un relais de l'information et de la communication auprès des familles que rencontrent chacune des associations

Il permet aussi de créer des rapprochements pour réaliser des activités, manifestations communes dans un souci de mutualisation, d'un meilleur vivre ensemble et de cohésion sociale.

Mais aussi de mettre en cohérence les différentes actions développées par chacun de nous dans une démarche interculturelle favorisant une meilleure mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle.

Avec l'objectif commun de développer la participation des usagers dans une démarche de responsabilisation et d'implication citoyenne sur le quartier

12 associations participantes : Association Franco-Turque, Club des aînés de la Marjorie, Association jeunes Marjorie, Secours populaire, Confédération Syndicale des Familles, Amicale des îles, Association des îles (associations comoriennes), Association Culturelle Magrébine Es Salaam, Vélo qui rit, Nukuafea, Association Solidaire des Senors Lédoniens, Association Maison Commune, Association le Pain de l'Esplanade

Rencontres sur l'année 2022 : 9 rencontres (1 fois par mois)



PLACE DE LA LIBERTÉ

Ils et elles sont Syrien, Centrafricain, Albanaise, Rwandais, Afghane, originaires de tant de pays lointains, ils ont un point commun : leurs voyages les ont mené à Lons-le-Saunier.

C'est là que se déroule la rencontre, dans un café imaginé de la place de la Liberté, cœur de la ville berceau du compositeur de la Marseillaise. Invités au micro d'une journaliste et d'une formatrice en français langue étrangère de la Maison Commune de Lons-le-Saunier, elles et ils racontent leur voyage, leurs aventures parfois périlleuses, leurs exils déchirants, leur amour pour leur pays d'origine et pour leur pays d'accueil. Une série-événement de 5 podcasts pour un voyage multiculturel et poétique en version originale : le français, langue étrangère et d'intégration.

Une production de la Maison Commune de Lons-le-Saunier, avec les apprenants en Français Langue Étrangère de la Maison Commune. Podcast conçu et réalisé par Mathilde Auvillain, avec Muriel Drénou et Lucie Khettal.

Partenaires/Financeurs : Ville de Lons le Saunier / Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports / du Ministère de la Culture, du Préfet de la Région Bourgogne Franche Comté



OCTOBRE ROSE

Comme chaque année, la maison commune est acteur privilégié dans l'organisation d'octobre rose en partenariat avec la *Ligue contre le cancer*.

Tout au long de l'année, nous récupérons de la laine auprès des boutiques mais aussi de particuliers qui font des dons puis une vingtaine de bénévoles tricotent des couvertures.

Le 15 octobre 2022, les couvertures sont mises en vente sur le stand de la Maison Commune au profit de la recherche contre le cancer.

La Maison Commune organise également une randonnée urbaine au cœur de la ville de Lons le Saunier, ouverte à tous.

Bénévoles : + de 20

En partenariat avec la Ligue contre le cancer



#RECRUT'JEUNES

Organisé pour la deuxième année par un travail partenarial avec Pôle emploi, la Mission Locale et la Confédération des petites et moyennes entreprises, le forum #RECRUT' JEUNES a rassemblé le vendredi 7 octobre 2022 plus de 40 entreprises du secteur lédonien.

Il permet aux demandeurs d'emploi, en particulier les jeunes du quartier prioritaire de la politique de la ville, de rencontrer un grand nombre d'acteurs économiques de secteurs très variés. La priorité a été donnée aux métiers en tensions pour cette deuxième édition, qui présentent de nombreuses offres d'emploi locales.

Entreprises : + de 40 entreprises du secteur lédonien

Public : + de 250 personnes sur la journée

En partenariat avec : Pôle emploi / Mission Locale / CPME39

Avec le soutien de la Ville de Lons le Saunier

Co-financé par les crédits État en faveur de la politique de la ville



RAPPORT FINANCIER

MAISON COMMUNE

Présentation de vos principaux indicateurs financiers

MAISON COMMUNE

Page 1

MAISON COMMUNE

2022

Activité globale

	2022	N-1	Évolution
Ressources associatives	523 024 €	634 843 €	-17,6%
Prestations vendues	315 715 €	194 618 €	+62,2%
Activité globale	838 739 €	829 461 €	+1,1%
Contributions volontaires	1 034 818 €	1 000 236 €	+3,5%
Emplois contributions volontaires	1 034 818 €	1 000 236 €	+3,5%

Ressources associatives => Subventions pour 517 K€ et adhésions pour 6 K€.

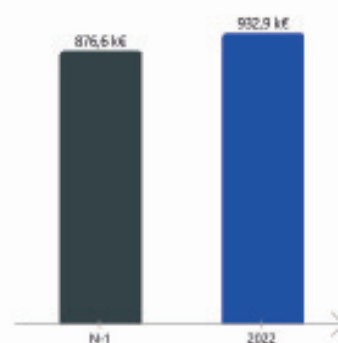
Prestations vendues => 80 K€ pour ventes de prestations (AEA ; Périscolaire ; Sorties et activités ...) et CAF pour 236 K€.

Contributions volontaires = Bénévolat + mise à disposition des locaux et du personnels.

Page 2

Charges d'exploitation

2022	932 871 €
N-1	876 582 €



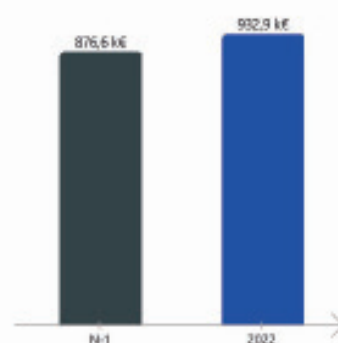
+6,4%

+56 289 €

Charges liées aux activités = 100 K€ (soit 11 % des charges) en 2022 contre 76 K€ en 2021.
 Charges de fonctionnement = 72 K€ soit 8 % des charges
 Charges de personnel = 693 K€ soit 74 % des charges.
 Impôts et taxes = 56 K€ soit 6 % des charges.
 Autres charges = 12 K€ soit 1 % des charges.

Charges d'exploitation

2022	932 871 €
N-1	876 582 €

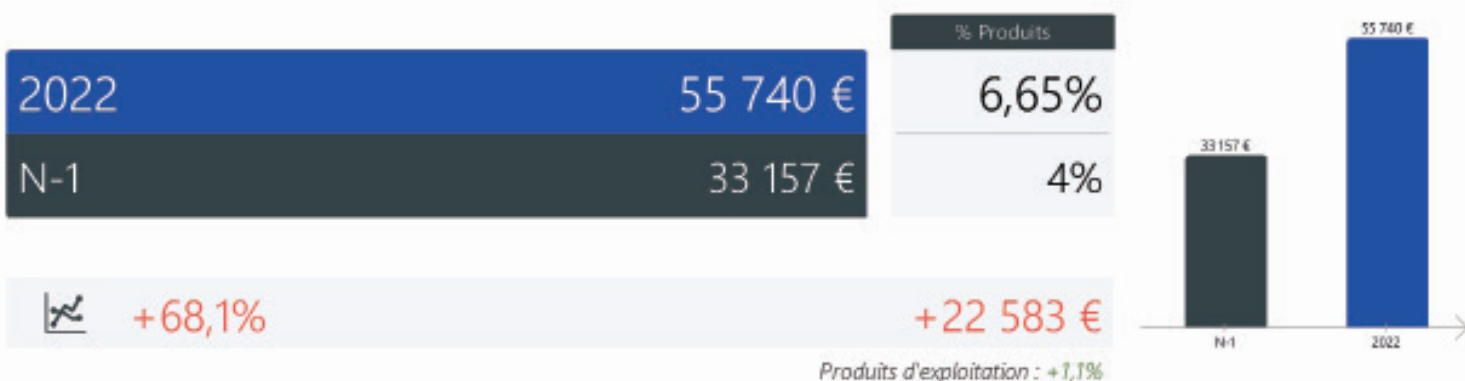


+6,4%

+56 289 €

Charges liées aux activités = 100 K€ (soit 11 % des charges) en 2022 contre 76 K€ en 2021.
 Charges de fonctionnement = 72 K€ soit 8 % des charges
 Charges de personnel = 693 K€ soit 74 % des charges.
 Impôts et taxes = 56 K€ soit 6 % des charges.
 Autres charges = 12 K€ soit 1 % des charges.

Impôts et taxes



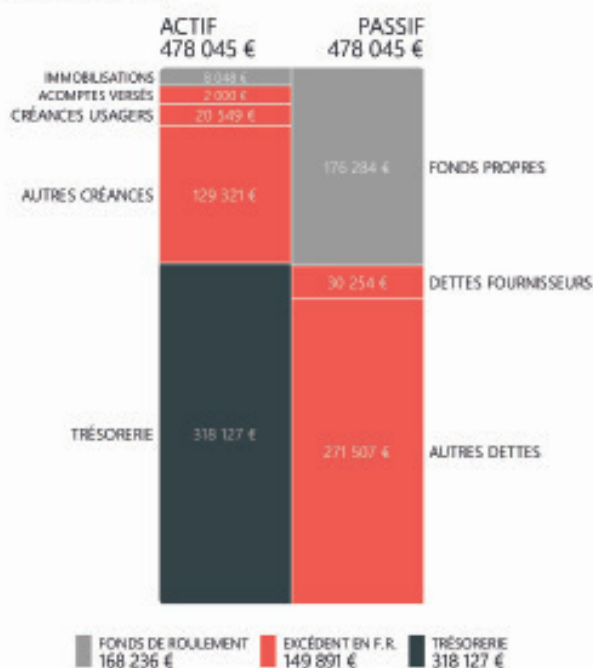
Synthèse des charges de personnel

	2022	N-1	Évolution	
Salaires bruts	549 479 €	533 573 €	+15 906 €	+3%
Charges sociales	132 444 €	131 388 €	+1 056 €	+0,8%
Taux de charges sociales	24,1%	24,62%	-0,5	
Autres charges du personnel	11 282 €	13 737 €	-2 455 €	-17,9%

Compte de résultat

	2022	N-1	Evolution
Ressources associatives	523 024 €	634 843 €	-17,6% ↑
Chiffre d'affaires	315 715 €	194 618 €	+62,2% ↓
Transferts de charges	57 320 €	93 988 €	-39%
Reprises sur provisions	0 €	0 €	
Autres produits d'exploitation	415 €	8 €	
Total des produits d'exploitation	896 475 €	923 457 €	-2,9%
Achats consommés	100 420 €	75 916 €	+32,3% ↑
Autres achats et charges externes	71 920 €	75 694 €	-5%
Aides financières	0 €	0 €	
Impôts et taxes	55 740 €	33 157 €	+68,1%
Charges de personnel	693 205 €	678 698 €	+2,1%
Report en fonds dédiés	0 €	0 €	
Dotations aux amortissements	10 151 €	11 010 €	-7,8%
Dotations aux provisions	0 €	0 €	
Autres charges d'exploitation	1 436 €	2 106 €	-31,8%
Total des charges d'exploitation	932 871 €	876 582 €	+6,4%
Résultat d'exploitation	-36 397 €	46 875 €	
Résultat financier	1 222 €	540 €	+126,3%
Résultat courant	-35 175 €	47 415 €	
Résultat exceptionnel	32 827 €	-4 556 €	
Résultat de l'exercice	-2 348 €	42 859 €	

Bilan au 31/12/2022



Bilan au N-1



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

ASSOCIATION MAISON COMMUNE

Association loi 1901

1025 rue des Gentianes

39000 LONS-LE-SAUNIER



LA COMPTABILITÉ  EFFET GROUPE

Siège social : 8 rue Alfred de Vigny - 25000 BESANCON - Tél. : +33 (0)3 81 84 49 13
Commissaires aux Comptes inscrits sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachés à la CRCC de Besançon-Dijon
SARL au capital de 50 320 € - RCS Besançon 443 160 817 - www.cofides.fr

La Comptabilité
EXPERTISE COMPTABLE & CREATIVITE

Baume-les-Dames

Cofides L'audit
AUDIT LEGAL & STRATEGIE

Belfort

Prévio Patrimoine
VOTRE REUSSITE, AUJOURD'HUI & DEMAIN

Besançon

Audit Contrôle Légal
TOUTE LA COMPTABILITE A DIJON

Dijon

Morteau

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION MAISON COMMUNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

5. RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Lons-le-Saunier, le 26 mai 2023

Pour COFIDES-L'AUDIT
Anne-Céline CARTIER
Commissaire aux comptes

A circular stamp from COFIDES-L'AUDIT, Commissaire aux Comptes, is partially obscured by a handwritten signature in blue ink. The signature is written over the stamp, which contains the text 'COFIDES-L'AUDIT' and 'Commissaire aux Comptes'.

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	617	617				
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	265 067	257 018	8 048	13 519	5 471	40.47	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres							
Total I	265 684	257 636	8 048	13 519	5 471	40.47	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	20 805		20 805	40 048	19 243	48.05
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	124 087		124 087	40 076	84 010	209.63
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	318 127		318 127	433 807	115 680	26.67	
Charges constatées d'avance (2)	8 488		8 488	6 110	2 378	38.92	
Total II	471 507		471 507	520 042	48 535	9.33	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	737 190	257 636	479 555	533 561	54 006	10.12	

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles	178 632		135 773		42 859	31.57
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	2 348		42 859		45 207	105.48
	Situation nette (sous total)	176 284		178 632		2 348	1.31
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement			8 683		8 683	100.00
	Provisions réglementées						
	Total I	176 284		187 315		11 032	5.89
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques			20 000		20 000	100.00
	Provisions pour charges						
	Total III			20 000		20 000	100.00
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	31 508		19 977		11 531	57.72
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	75 736		85 945		10 209	11.88
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	196 028		188 364		7 664	4.07
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance			31 960		31 960	100.00
	Total IV	303 271		326 246		22 975	7.04
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	479 555		533 561		54 006	10.12

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

107 790 134 930

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	322 140		200 051		122 089	61.03
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	516 599		629 410		112 811	17.92
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	57 320		93 988		36 668	39.01
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	415		8		407	NS
Total I	896 475		923 457		26 982	2.92
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	172 339		151 610		20 729	13.67
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	55 740		33 157		22 582	68.11
Salaires et traitements	549 479		533 573		15 907	2.98
Charges sociales	143 726		145 125		1 400	0.96
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 151		11 010		859	7.80
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	1 436		2 106		670	31.81
Total II	932 871		876 582		56 290	6.42
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	36 397		46 875		83 272	177.65

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

15 946

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

11 546

50 125



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	1 222		540		682	126.42
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	1 222		540		682	126.42
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)	1 222		540		682	126.42
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	35 175		47 415		82 590	174.19
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	15 946		3 812		12 134	318.30
Sur opérations en capital			288		288	100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	28 683		41 513		12 830	30.91
Total V	44 629		45 613		985	2.16
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	11 802		50 170		38 368	76.48
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	11 802		50 170		38 368	76.48
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	32 827		4 556		37 383	820.47
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	942 325		969 610		27 285	2.81
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	944 673		926 751		17 922	1.93
5. EXCEDENT OU DEFICIT	2 348		42 859		45 207	105.48



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 479 554.80 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 896 474.59 Euros et dégagant un déficit de 2 348.46- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	617		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	80 877		4 680
Installations générales agencements aménagements divers	51 653		
Matériel de transport	123 530		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 532		
TOTAL	283 591		4 680
TOTAL GENERAL	284 208		4 680

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			617	617
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		3 556	82 001	82 001
Installations générales agencements aménagements divers			51 653	51 653
Matériel de transport		17 900	105 630	105 630
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 749	25 783	25 783
TOTAL		23 205	265 067	265 067
TOTAL GENERAL		23 205	265 684	265 684

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	617			617
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	79 570	1 434	3 556	77 448
Installations générales agencements aménagements divers	50 890	108		50 998
Matériel de transport	115 805	6 638	17 900	104 543
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 808	1 971	1 749	24 030
TOTAL	270 072	10 151	23 205	257 018
TOTAL GENERAL	270 689	10 151	23 205	257 636

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	1 434				
Instal. générales agenc. aménag. divers	108				
Matériel de transport	6 638				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 971				
TOTAL	10 151				
TOTAL GENERAL	10 151				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Investissements	8 683			8 683	
TOTAL	8 683			8 683	

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	20 000			20 000	
TOTAL	20 000			20 000	
TOTAL GENERAL	28 683			28 683	
Dont dotations et reprises exceptionnelles			28 683		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	20 805	20 805	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 572	9 572	
Débiteurs divers	112 515	112 515	
Charges constatées d'avance	8 488	8 488	
TOTAL	151 380	151 380	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	31 508	31 508		
Personnel et comptes rattachés	18 382	18 382		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 013	32 013		
Autres impôts taxes et assimilés	25 340	25 340		
Autres dettes	196 028	8 404		187 624
TOTAL	303 271	115 647		187 624

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	8 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	988
Autres créances	120 833
Total	121 821



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
MAISON POUR TOUS 2022	988
FONJEP 2022	12 436
POSTE ACCEUIL DE LOISIRS 4T2022	10 900
POSTE MISSION PREVENTION SPECIALISEE 2022	27 450
SUBVENTION FORUM EMPLOI	2 200
GIE IMPA SOLDE 2021	3 044
CPAM 2022	4 603
CAF JEUNES 2022	10 000
CAF ATELIER RUE 2022	5 000
CCAS AIDE SEJOUR FAMILLES 2022	1 512
ICI ON RECRUTE 2022	1 100
CAF LAEP SOLDE 2022	6 225
AGC SOLDE 2022	22 314
ACF SOLDE 2022	2 945
CAF CLAS SOLDE 2022	1 532
REMBOURSEMENT UNIFORMATION 2022	9 572
Total	121 821

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 257
Dettes fiscales et sociales	23 380
Autres dettes	6 348
Total	34 984



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
Dettes prov. congés payés	
- Provisions pour congés payés	12 460
Charges sociales s/congés pa	
- Provisions pour congés payés	3 818
FNP REPAS DEC 2022	1 607
FNP COFIDES 2022	3 650
HEURES A RECUPERER 2022	5 470
CHARGES SUR HEURES A RECUPERER	1 632
FRAIS SECRETANT DEC 2022	434
UNIFORMATION SOLDE 2022	4 989
REMB SUBVENTION SANTE	690
REMB SUBVENTION MOIS SANS TABAC	234
Total	34 984

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 488
Total	8 488



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges const d'avance			
- Assurances multirisques	331		
- Assurances multirisques	140		
- Assurances multirisques	568		
- Assurances multirisques	681		
- Assurances multirisques	960		
- Assurances multirisques	1 153		
- Assurances multirisques	1 981		
- Assurances multirisques	361		
- Assurances multirisques	922		
- Assurances multirisques	939		
- Assurances multirisques	451		
Total	8 488		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	164 657
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	42 859
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	207 516
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	207 516
Variation en cours d'exercice	
Variation des provisions relevant des capitaux propres	20 000-
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	8 683-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	178 833
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	28 683-
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	28 683-



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Prestations en nature

L'association Maison Commune bénéficie d'une mise à disposition gratuite des locaux par la ville de Lons-le-Saunier ainsi que de personnels de la ville. Elle a également un budget alloué. La valorisation globale s'élève à 936 640 € réparti de la manière suivante :

- Mise à disposition des locaux : 454 111€
- Mise à disposition de personnels : 484 529 €

Bénévolat

Le bénévolat est évalué sur la base du temps consacré par les administrateurs à la gestion de l'association et évalué au taux horaire de 18,97 euros de l'heure, ce taux restant par ailleurs modéré au regard de l'expertise déployée par les administrateurs.

Détail	31/12/2022	31/12/2021
Présidence, bureau, Conseil d'Administration	850 h	850 h
Journée Porte ouverte	0 h	225 h
Atelier Sociolinguistique, Alpha	650 h	1 510 h
Accompagnement scolaire	1 034 h	1 034 h
Parrainage	1 000 h	1 000 h
Chauffeur ANCV	415 h	415 h
Four à pain	260 h	250 h
LAEP	108 h	0 h
Carnaval	100 h	50 h
Autres contributions (Manifestations culturelles)	653 h	1 300 h
Total	5 070 h	6 634 h
Taux horaire	18,97€	18,66€
Valorisation bénévolat	96 178€	123 790€

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 641 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 641 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 21 640 euros

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRODUITS EXERCICES ANTERIEURS	15 946	77200000
- REPRISE SUR PROVISION	28 683	78750000
Total	44 629	
Charges exceptionnelles		
- CHARGES EXCEPTIONNELS SUR OPERATION GEST	256	67100000
- CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	11 546	67200000
Total	11 802	

Transferts de charges

Nature	Montant
REMBOURSEMENT ASSURANCE	1 540
AIDE ASP A L'EMPLOI	42 210
REMBOURSEMENT FORMATION	14 389
Total	58 139

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2022

ASSOCIATION MAISON COMMUNE

Association loi 1901

1025 rue des Gentianes

39000 LONS-LE-SAUNIER



LA COMPTABILITÉ  EFFET GROUPE

Siège social : 8 rue Alfred de Vigny - 25000 BESANCON - TEL : 03 83 81 84 49 13
Commissaires aux Comptes inscrits sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachés à la CRCG de Besançon Dijon
SARL au capital de 50 320 € - RCS Besançon 449 160 817 - www.cofides.fr

La Comptabilité
EXPERTISE COMPTABLE & CREATIVITE

Baume-les-Dames

Cofides L'audit
AUDIT LEGAL & STRATEGIE

Belfort

Prévio Patrimoine
VOTRE RUAUSSE, AUJOURD'HUI & DEMAIN

Besançon

Audit Contrôle Légal
TOUTE LA COMPTABILITE A DIJON

Dijon

Marteau

ASSOCIATION MAISON COMMUNE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Lons-le-Saunier, le 26 mai 2023

Pour COFIDES-L'AUDIT
Anne-Céline CARTIER
Commissaire aux comptes



Budget Prévisionnel

Exercice 2023
du 1er janvier au 31 décembre

CHARGES	MONTANT ^②	PRODUITS ^①	MONTANT ^②
LCharges directes affectées à l'action		I. Ressources directes affectées à l'action	
50 - Achat	46 500	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	210 000
Prestations de services	34 000		
Autres fournitures	12 500	74 - Subventions d'exploitation (1)	632 200
51 - Services extérieurs	75 000		
Locations	50 650	Conseil Régional	53 000
Entretien et réparation véhicules	5 450	Conseil Départemental	20 000
Assurance	11 500	Ville de Lons-le-Saurier	160 000
Documentation	7 400	CCAS de la Ville de Lons-le-Saurier	57 200
52 - Autres services extérieurs	33 000	ECLA	50 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	20 000	Autres(s) financeur(s) public(s) et/ou privé(s) à prélever (ex: CAF, AUL, FETIOL, FSE, ASP...)	
Publicité, publication	1 000	FCN/JEP	26 000
Déplacements, missions	6 500	CAF	160 000
Services bancaires, autres	5 500	CNDS	10 000
53 - Impôts et taxes	35 000	Préfecture de Région	96 000
Impôts et taxes sur rémunération	20 500		
Autres Impôts et taxes - formation	14 500		
54 - Charges de personnel	700 000		
Rémunérations des personnels	535 000		
Charges sociales	150 000	75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges de personnel	15 000		
55 - Autres charges de gestion courante	2 200		
56 - Charges financières		76 - Produits financiers	
57 - Charges exceptionnelles	50 500	78 - Reprises sur amortissements et provisions	
58 - Dotation aux amortissements		79 - Transfert de charges	100 000
LCharges directes affectées à l'action		I. Ressources directes affectées à l'action	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Total des charges	942 200	Total des produits	942 200
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	1 000 750	87 - Contributions volontaires en nature	1 000 750
Personnel Ville		Personnel Ville	
Mise à disposition gratuite de biens et de prestations	875 250	Prestations en nature	875 250
Bénévolat	125 500	Bénévolat	125 500
TOTAL DES CHARGES	1 942 950	TOTAL DES PRODUITS	1 942 950

RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2022
En date du 2 juin 2023

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'adopter le rapport moral, le rapport d'activités et le rapport financier de l'association.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport financier et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions, approuve les termes de ce rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide l'affectation du résultat déficitaire de 2 348 € de l'exercice clos le 31/12/2022 de la manière suivante :

Report à nouveau débiteur pour 2 348 €

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel présenté pour l'exercice 2023.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait de ses délibérations pour effectuer, le cas échéant, tout formalité de dépôt ou de publicité.

Fait à Lons-le-Saunier, le 02/06/2023

Le Président

Marc FILOTTI



Le Secrétaire,

Stéphane BILLAUDEL



RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2022
En date du 2 juin 2023

PREMIERE RESOLUTION

L'AGE approuve les modifications des statuts de l'association selon les termes proposés et notamment la nouvelle rédaction des articles 1, 4, 5, 7, 12 et les modifications consécutives des articles 3, 5, 6, 6bis, 6ter, 17, 26, 27, 28 et 30 du Règlement Intérieur.

o Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'AGE approuve le nouveau projet associatif de la Maison Commune.

o Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président, secrétaire ou toute personne habilitée sont mandatées pour procéder aux formalités de publicité d'usage.

Fait à LONS LE SAUNIER, le 2/06/2023

Le Président,

Marc FILOTTI



Le Secrétaire,

Stéphane BILLAUDEL



ESPACE MARJORIE

1025 rue des Gentianes
39000 Lons le Saunier

ESPACE MOUILLÈRES

1 rue des Mouillères
39000 Lons le Saunier



03 84 47 58 15

maison.commune@lonslesaunier.fr

www.maisoncommune.fr

association

maison commune

CENTRE SOCIAL · LONS LE SAUNIER